



Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux: marché suisse 1
- Oléagineux suisse: tournesol et soja en progression
- Céréales panifiables : Protection à la frontière 2
- Céréales: prix internationaux
- Céréales panifiables : prix indicatifs 3
- Oléagineux, marché internationaux
- Commentaire : Chaîne de valeur des céréales suisses 4

Des oléagineux prisés pour leur culture et leur transformation

Rétrospective : transformation de la récolte 2021

Les quantités contractuelles pour la récolte 2021 se montaient à 106'000 t de colza, 13'000 t de tournesol et 6'150 t de soja. La récolte effective de colza 2021, avec 77'073 t, a cependant été nettement plus faible. Les quantités récoltées de tournesol (11'142 t) et de soja (5'318 t) étaient également plus basses.

Les faibles rendements et la demande croissante pour le colza ont pour conséquence, comme

l'année précédente, qu'aucun stock n'est disponible, tant pour le colza classique que pour le HOLL. Les rendements se situaient à 30.3 dt/ha, nettement en-dessous de la moyenne. Au total, la récolte 2021 était 11'000 t plus basse que celle de l'année précédente. Les rendements de tournesol et de soja, avec 23.0, respectivement 24.9 dt/ha, étaient également plus faibles que l'année précédente.

Récolte 2022

Les quantités contractuelles de colza se montent à nouveau à 106'000 t pour la récolte 2022. Comme il ne restait pas de stock, une quantité de 100'200 t a été attribuée sans réduction. Les attributions de tournesol (16'400 t) ont à nouveau dépassé la quantité contractuelle (14'000 t), après avoir réouvert le système au printemps en raison de capacités supplémentaires dans les huileries.

Les estimations actuelles pour la récolte 2022 de colza se situent à 91'400 t, soit nettement plus que les quantités des dernières années. Les vagues de chaleur et la sécheresse durant l'été n'ont pas influencé négativement le colza et les récoltes se sont déroulées dans des conditions optimales.

Il faudra voir comment le tournesol et le soja auront supporté la chaleur et la sécheresse et quelles seront les conditions de récolte en automne. Cette récolte devrait se faire plus tôt que les autres années.

Attributions 2023

La quantité contractuelle de colza pour la récolte 2023 atteint toujours 106'000 t. Une quantité record de 101'273 t a été attribuée. Les quantités attribuées ont continué leur progression au cours des dernières années, même si le potentiel de commercialisation n'est pas encore atteint.

De nombreux producteurs profitent de cette demande en augmentation pour commencer la culture du colza ou pour augmenter leurs surfaces.

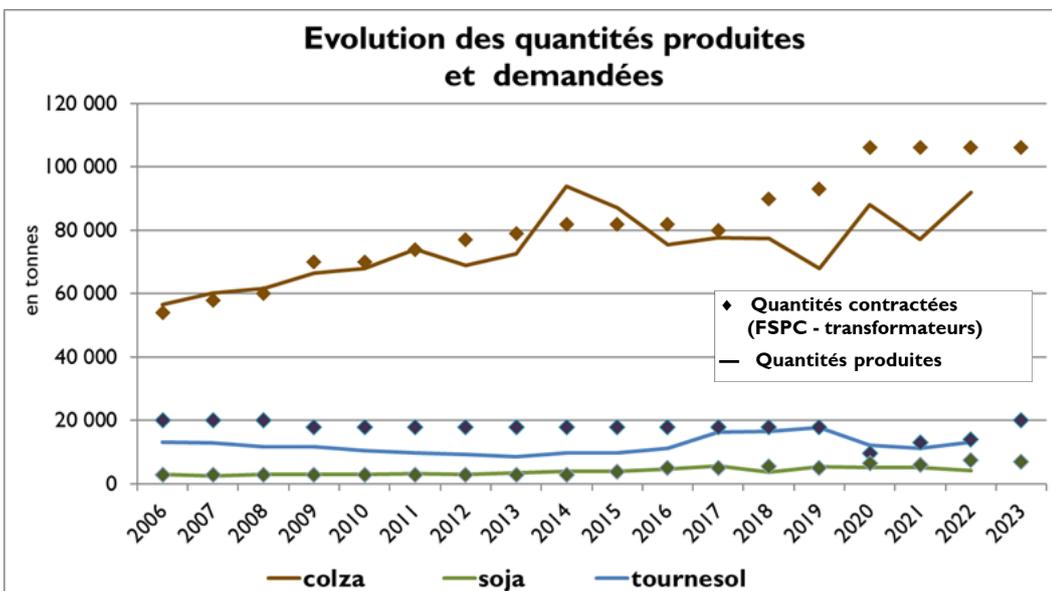
Il est également satisfaisant de constater l'augmentation du tournesol. Pour la récolte 2023, 19'007 t ont été attribuées (convention : 20'000 t).

Les quantités contractuelles de soja se situent à 7'000 t ; 6'248 t ont été attribuées.

Les inscriptions pour le soja et le tournesol sont toujours possibles.

Bilan des quantités de colza, 2020 - 2022 (t)

	Récolte 2020	Récolte 2021	Récolte 2022
Stocks avant récolte	0	0	0
Quantité récoltée	88'000	77'000	91'400
Quantité transformée par les huileries (Quantité du contrat-cadre)	-88'000 (106'000)	-77'000 (106'000)	-91'400 (106'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	0	0	0



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2022 estimée.

Tournesol et soja : surfaces et prix en progression

Les cultures de tournesol et de soja gagnent en attractivité en Suisse. Pour les tournesols, des réductions étaient nécessaires en 2020, car les agriculteurs souhaitent produire plus que les capacités de transformation. Pour la récolte 2023, les quantités contractuelles ont été étendues à 20'000 t, permettant ainsi d'éviter des réductions.

Des nouveaux producteurs et de nouvelles surfaces peuvent ainsi être inscrits.

Les prix en progression et l'attractivité au niveau de la culture (culture extensive, peu de restriction au niveau de l'assolement), ainsi que des variétés adaptées aux conditions suisses expliquent le grand intérêt porté à cette culture.

Les quantités attribuées de soja se situaient, depuis 2013, entre 3'800 et 5'000 t. Pour la récolte 2023, une valeur nettement plus élevée est enregistrée, avec 6'200 t. La raison se trouve vraisemblablement dans les prix aux producteurs qui ont nettement augmenté pour atteindre Fr. 64.50/dt en moyenne en 2022.

Cela est remarquable étant donné le fait que le soja conventionnel n'est pas utilisé dans le secteur de l'alimentation humaine, mais uniquement dans l'alimentation animale. Le soja bénéficie également de variétés issues d'une sélection adaptée au climat suisse qui fournit des rendements stables et satisfaisants.

Céréales panifiables : Protection à la frontière

La protection à la frontière pour les céréales panifiables se base sur deux éléments : un contingent tarifaire et des droits de douane.

Le contingent tarifaire N°27 se monte à 70'000 t, importables à un taux réduit. Ce contingent est libéré en 6 tranches au long de l'année (10'000 t en janvier, mars, mai et juillet ; 15'000 t en septembre et novembre) et les quantités libérées restent disponibles jusqu'à la fin de l'année civile (ce qui n'est pas importé au 31 décembre d'une année n'est pas reporté sur l'année suivante).

L'OFAG fixe le droit de douane au début de chaque trimestre, en visant à ce que les prix à l'importation majorés de la charge douanière (droit de douane et contribution au fonds de garantie) atteignent le prix de référence de Fr. 53.-/dt. Si ces prix à l'importation dépassent Fr. 56.-/dt, les droits de douane sont réduits. Au contraire, si les prix à l'importation se situent en dessous de Fr. 50.-/dt, les droits de douane sont revus, mais la charge douanière ne peut pas dépasser Fr. 23.-/dt. Concrètement, les droits de douane sont réduits lorsque les prix à l'importation sont élevés, mais n'augmentent pas lorsque les prix mondiaux sont très bas. Il s'agit clairement d'une protection des consommateurs, pas des producteurs.

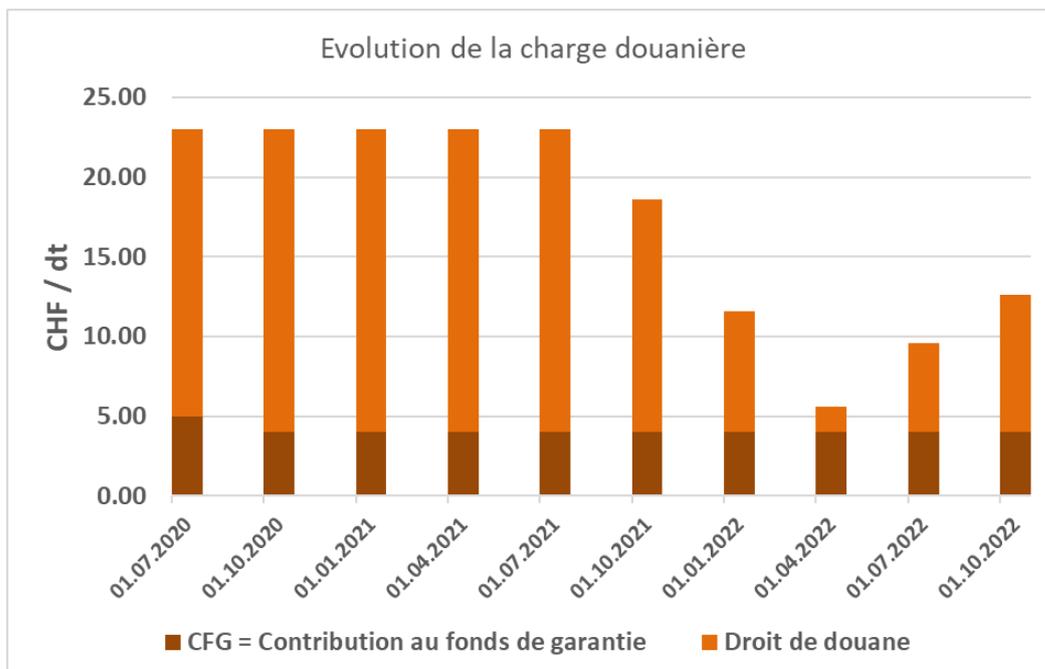
Entre octobre 2021 et avril 2022, les droits de douane ont été continuellement revus à la baisse pour contrer l'évolution des prix sur les marchés mondiaux. Au plus bas (avril à juin 2022), la charge douanière se montait ainsi à Fr. 5.60/dt de céréales.

Dès le mois de juillet 2022, l'OFAG a adapté la base de référence pour les prix à l'importation. Au lieu de ne considérer que la qualité Top, une qualité moyenne est prise en compte.

Conséquence : les prix à l'importation moyens sont plus bas et la charge douanière doit être augmentée pour atteindre le prix de référence de Fr. 53.-/dt.

Ainsi, une augmentation de 4 francs/dt a été constatée au 1^{er} juillet 2022 alors que les prix européens avaient encore progressé. Au 1^{er} octobre, une nouvelle augmentation de Fr. 3.-/dt a été communiquée par l'OFAG, ce qui porte la protection à la frontière à Fr. 12.60/dt jusqu'à la fin 2022.

Cette modification dans la méthode de calcul constitue un avantage pour la filière, car les producteurs et les meuniers sont mieux protégés lorsque les prix internationaux sont élevés. Par contre, lorsque les prix internationaux sont bas, la protection à la frontière maximale (23 francs par dt) reste un problème majeur qui fait pression sur les prix indigènes, car les importations peuvent se faire à bon marché.



Source : OFDF Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

Céréales : Les prix mondiaux les plus élevés pour le blé

Céréales : Détente sur des prix internationaux élevés

Les prix des céréales ont atteint des sommets depuis le début de l'année et plus particulièrement depuis le début de la guerre en Ukraine, principalement en raison de spéculations sur le marché. Les exportations d'Ukraine et de Russie, en partance par bateaux des ports de la Mer Noire et destinés au monde entier, sont devenues de plus en plus incertaines.

Avec une récolte imminente en juillet-août et des accords sur les exportations d'Ukraine initiés par l'ONU et signés en juillet par toutes les parties, les prix se sont gentiment remis.

L'Ukraine exporte ainsi environ la moitié des volumes de céréales d'avant la guerre, car seuls trois ports sont ouverts sur la Mer Noire. Des transports par voie terrestres ont également été organisés.

L'Ukraine vend ses céréales nettement moins chères sur le marché mondial.

En raison des sanctions, de la force du rouble et de problèmes logistiques, la Russie a de la peine à atteindre le niveau d'exportations de l'année dernière.

De manière générale, la récolte européenne de céréales était bonne, malgré des records de chaleur et de durée d'ensoleillement, sauf pour le maïs qui a particulièrement souffert des chaleurs extrêmes et de la sécheresse. Ces conditions extrêmement sèches, couplées à des orages parfois violents, ont conduit à des différences régionales importantes dans les récoltes.

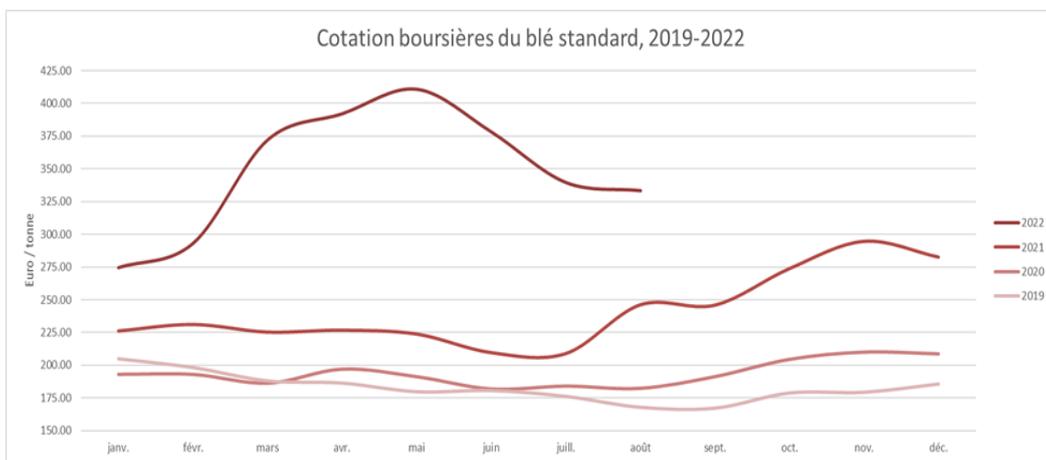
De bonnes estimations de récoltes en Australie ont également fait baisser les prix mondiaux du blé, qui se situent actuellement aux environs de 340 Euros/t, soit un niveau relativement élevé en comparaison avec les prix des dernières années (voir graphique). Les prix sont néanmoins nettement plus bas qu'au printemps.

Pour le maïs grain, il faut compter avec de mauvaises récoltes. Les principaux pays producteurs en Europe sont la Roumanie, la France, la Bulgarie et la Hongrie.

Les experts prédisent même la plus mauvaise récolte de tous les temps, alors que des importations massives sont évoquées et devront être réalisées.

En comparaison avec l'année dernière, les importations de maïs ont progressé de 50% en août en Europe. Les principaux exportateurs étaient le Brésil et l'Ukraine. Les prix mondiaux du maïs ont naturellement pris l'ascenseur.

Les prix des céréales ont atteint des sommets depuis le début de l'année et plus particulièrement depuis le début de la guerre en Ukraine, principalement en raison de spéculations sur le marché. Les exportations d'Ukraine et de Russie, en partance par bateaux des ports de la Mer Noire et destinés au monde entier, sont devenues de plus en plus incertaines.



Source : finanzen.net

Céréales panifiables : premier bilan et prix indicatifs

Après une récolte 2021 catastrophique, les moissons 2022 sont rassurantes. Première analyse avant les chiffres définitifs disponibles en octobre.

Selon les chiffres (encore provisoires) de swiss granum, la quantité de céréales panifiables propres à la panification devrait atteindre environ 420'000 t cette année. La qualité des céréales panifiables de la récolte 2022 peut être considérée comme bonne et aucun problème majeur n'a été constaté. Quelques compléments seront néanmoins nécessaires au niveau de la farine pour répondre à des besoins spécifiques.

Le bilan quantitatif de cette récolte laisse entrevoir un équilibre entre l'offre et la demande. Les chiffres définitifs seront disponibles en octobre.

Les données actuelles sont rassurantes et aucune mesure spéciale (déclassements ou augmentations des importations) ne devrait être nécessaire cette année. Comme les stocks des années 2017 à 2020 ont été entièrement utilisés pour combler les manques de la récolte 2021, de légers excédents cette année seraient même bienvenus.

Au niveau des prix indicatifs, deux séances de négociation ont eu lieu (28 juin et 13 septembre).

Ce compromis, durement négocié, souligne le soutien apporté à la production de céréales suisses pour la fabrication de farine, de pain et de produits de boulangerie suisses, dans un contexte où la concurrence des importations de produits finis est particulièrement forte. Cette pression des importations est donnée par les grands distributeurs et acheteurs industriels de farine, qui ne sont pas disposés à soutenir les premiers échelons de la filière indigène.

Les producteurs attendaient des prix plus élevés pour cette récolte, afin de couvrir les augmentations des coûts de production estimées à Fr. 8.-/dt. Même si ce compromis ne répond pas entièrement à ces attentes, il faut le considérer comme satisfaisant, car il permettra de maintenir les volumes de production et de transformation de céréales panifiables en Suisse.

Fr. / dt	2021	2022, récolte	2022, après-récolte
Blé Top	52.00	57.00	58.50
Blé I	50.00	54.00	55.50
Blé II	49.00	52.00	53.00
Blé Biscuit	49.00	52.00	53.00
Seigle	40.00	44.00	44.00
Epeautre	58.00	62.00	62.00

Marché mondial des oléagineux : les prix redescendent lentement

Les estimations actuelles de récolte ainsi que différentes spéculations sur l'inflation et la conjoncture mondiale déterminent actuellement le marché international des matières premières agricoles.

De manière générale, les prix internationaux du colza redescendent. Le prix du colza européen est ainsi descendu pour la première fois depuis une année en-dessous des 600 €/t, après avoir dépassé les 1'000 €/t. L'explication vient d'une part des estimations d'une grosse récolte au Canada, plus grand exportateur mondial de colza qui a eu une récolte catastrophique l'année dernière. D'autre part, l'UE (qui est importatrice de colza, contrairement aux céréales) a bénéficié d'une bonne récolte. Ainsi, la France, la Pologne et l'Allemagne ont pu récolter davantage de colza que l'année dernière. Grâce à cette bonne récolte, les importations de colza reculent cette année, passant de 5.5 millions à 4.5 millions de tonnes.

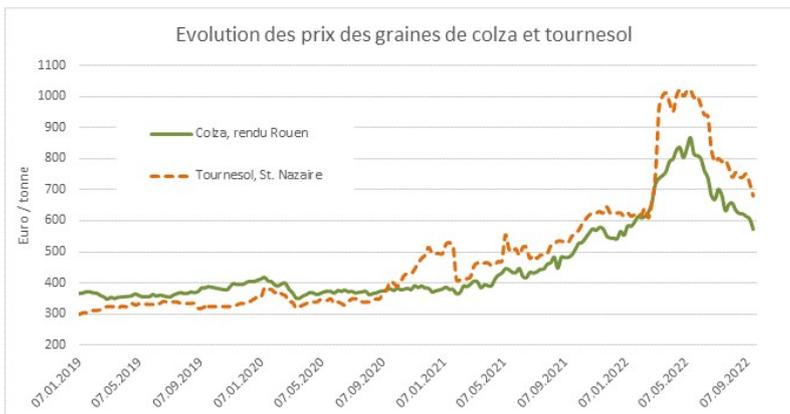
Le prix du tournesol a suivi la même tendance que le prix du colza au

cours des derniers mois (voir le graphique). Suite au début de la guerre en Ukraine, les prix ont flambé, car tant la Russie que l'Ukraine font partie des plus grands producteurs mondiaux d'huiles alimentaires, avec des surfaces de productions importantes. Les incertitudes apportées par la guerre au niveau de la logistique ont dopé les spéculations boursières et les prix.

Au-delà des estimations de récolte réjouissantes, la progression de l'inflation, la peur croissante d'un recul de la conjoncture mondiale et le ralentis-

sement de l'économie font pression sur les prix des matières premières agricoles et par conséquent sur les prix de l'huile de colza.

La situation est différente pour les prix du soja, qui influence les prix des autres huiles alimentaires. Malgré des estimations de récolte encourageantes aux USA, qui auraient dû compenser cet automne les quantités manquantes d'Ukraine et de Russie, les quantités ont été plus faibles qu'attendues en raison d'un mois d'août très sec.



Source :
Terre-net

La filière céréalière s'arrête-t-elle aux grands distributeurs ?

Lorsqu'on parle d'une filière agricole, on pense au chemin des matières premières pour arriver aux consommateurs. En fonction du degré de transformation des produits, les échelons intermédiaires sont plus ou moins nombreux. Dans la filière des céréales panifiables, les échelons sont les suivants : producteurs de semences et de céréales – centre collecteur – commerce – moulin – boulangerie artisanale ou industrielle avec éventuellement un grand distributeur. Lors des négociations des prix indicatifs de cette année, la pression la plus forte a été mise par les acheteurs industriels de farine, avec une menace d'importation de produits finis si le prix de la farine suisse augmentait trop.

Que faut-il déduire de cette menace qui a au final plombé le résultat des négociations ? Que l'origine suisse

des produits de boulangerie ne fait pas le poids face aux marges réalistes avec des produits importés. Le « pain suisse » n'est malheureusement intéressant que s'il n'est pas cher, alors qu'un ménage moyen peut sans autre se payer des produits de qualité à des prix permettant de rémunérer correctement tous les échelons de la filière. La grande distribution privilégie apparemment une stratégie de réduction des coûts à la place d'un meilleur positionnement des produits indigènes qui créerait une plus-value pour tous.

Ce constat est d'autant plus navrant quand les grands distributeurs sont engagés dans la « Stratégie Qualité de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses », qui prône les valeurs telles que la saveur, l'authenticité, la durabilité ou la provenance suisse. Cette association a également lancé « Suisse

-plus », une stratégie encourageant la valeur ajoutée dans les branches.

De la parole aux actes, le pas à faire pour les grands distributeurs est encore grand. Ce dernier échelon de la filière est pourtant central et incontournable pour une mise en valeur réelle de nos produits suisses. Tous les échelons, y compris les consommateurs, en ressortiraient gagnants ! Il est maintenant nécessaire que les grands distributeurs concrétisent leurs engagements.



Fritz Glauser, Président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03

Télécopie : +41 31 381 72 04

Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2022. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2023 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

Si un dossier ou un thème spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous en faire part !